

Image not found or type unknown



Remise des clés et signature bail logement

Par **igrene**, le **08/10/2016** à **14:49**

bonjour

Mon fils doit prendre possession d' un appartement la semaine prochaine; le propriétaire n'étant pas sur place il a demandé au locataire sortant de lui faire signer le contrat de location et de faire l'état des lieux de sortie et d'entrée à sa place Est ce réglementaire et quelles les sont les précautions à prendre?

Je me porte caution c'est également le locataire sortant qui me fera remplir les papiers..

Merci pour vos conseils

Par **janus2fr**, le **08/10/2016** à **20:13**

Bonjour,

Vous avez déjà ouvert une discussion là :

http://www.legavox.fr/forum/immobilier/locations/locataires/sortie-entree-faits-sortant-sans_91149_1.htm#.V_k3RRJywuc

Merci de ne pas multiplier les sujets, je vous ai répondu sur l'autre.